

contiguïté géographique du Canada par rapport aux États-Unis, cette situation place les États-Unis, en vue de leur propre intérêt, dans une position qui empêche le Canada d'être dominé par toute autre puissance extérieure.

M. Cafik: Mais que faites-vous des États-Unis?

Le professeur Brecher: Je crois fort probable que, militairement, les États n'interviendraient pas directement eux-mêmes bien que, théoriquement, je suis convaincu que, si la situation était telle que cette intervention leur paraissait vitale pour leur survie nationale, les États-Unis interviendraient, que le Canada soit ou non aligné officiellement ou qu'il soit non-aligné. En d'autres termes, cela s'équilibre. Cela n'a rien à voir avec la question de l'attitude du Canada en matière d'affaires étrangères en général. Je prétends que, dans un sens, le Canada bénéficie d'une défense automatique non pas à cause de son budget de défense ou de l'importance de ses forces armées, mais tout à fait indépendamment de cela, à cause de sa situation géographique, et à cause de l'importance de celle-ci pour les États-Unis. Cela ne nous «aligne» pas consciemment ou positivement. Dans un sens, cela nous fait dépendre pour notre intégrité territoriale ou notre indépendance politique de ce que font les États-Unis. Les mesures que prendront les États-Unis, ils les prendront quelle que soit notre politique de défense.

M. Cafik: Oui, cela je le comprends et je n'ai aucune raison de critiquer cette attitude, mais ce qui me semble assez bizarre, c'est que, tout en reconnaissant le fait que nous sommes sous la protection de ce parapluie américain—et j'imagine, bien que nous soyons assez contents d'être protégés à cause de notre position géographique—et tout en étant assis sous le parapluie, nous prétendions pouvoir être totalement neutres ou neutralistes.

Le professeur Brecher: Permettez-moi de clarifier ma pensée. Il peut se présenter des situations politiques précises où les intérêts du Canada coïncident avec ceux des États-Unis et, dans ces cas, il me semble parfaitement logique que, s'il s'agissait d'un vote aux Nations-Unies, le Canada et les États-Unis votent de la même façon; ou qu'ailleurs il adoptent des lignes de conduite qui, en fait, ne puissent se distinguer l'une de l'autre. Cependant, cela ne revient pas du tout à dire qu'en règle générale, le fait que le Canada fasse partie d'alliances dont les États-Unis sont le membre principal oblige notre pays à ne jamais dévier de la position adoptée par les États-Unis. Il existe des exceptions mineu-

res. Par là, j'entends qu'une politique de non-alignement n'implique pas que le Canada doive être en désaccord avec les États-Unis dans toutes ses prises de position politique. Il se peut très bien, qu'au fur et à mesure que ces problèmes se présentent, les deux pays adoptent la même position, mais ils le feront selon des critères qui me semblent très différents de ceux qui ont abouti aux décisions politiques prises par le Canada dans le passé.

M. Cafik: Je poursuivrai ce sujet encore un peu en disant ceci: vous semblez penser que notre alignement au sein d'alliances telles que l'OTAN ou le NORAD a tendance à diminuer notre flexibilité; or, les faits me paraissent montrer que nous avons adopté une manière d'aborder les problèmes qui est assez flexible. Nous nous sommes opposés aux États-Unis dans certaines régions, au Vietnam, par exemple, lorsque nous avons recommandé la réduction ou la cessation des bombardements, etc. . . . Nous avons pris des positions indépendantes de celle de nos alliés lors de la crise de Suez ou dans d'autres régions, et je suis sûr que cela se reproduira dans l'avenir. Ainsi, dans l'ensemble, bien que nos prises de position soient en général plus favorables à nos alliés (ce qui, je crois, joue dans les deux

• 1720

sens), il se présente des cas où nous abordons les problèmes d'une façon entièrement indépendante. Or, si l'on démolit la façade et je dirai qu'il s'agit d'une façade de neutralité . . . vous semblez croire qu'il s'agit d'une façade de prétendre que nous jouissons de la liberté de choisir et que nous pouvons exercer nos droits en étant membre de l'OTAN. Il me semble que dire au monde entier que nous sommes neutres est encore plus trompeur alors qu'en fait, l'attitude des Canadiens et du gouvernement canadien ne sont pas, à mon avis, réellement neutres. Ce genre de façade ne semble pas vous gêner, ou peut-être ne pensez-vous pas qu'il s'agisse là d'une façade?

Le professeur Brecher: Non, je ne le pense pas.

M. Cafik: Comment pouvez-vous distinguer entre les deux?

Le professeur Brecher: Si je puis dire, il s'agit en grande partie d'une question de degré. Vous avez parfaitement raison de dire que la participation du Canada à des alliances dominées par les États-Unis n'a pas empêché celui-ci d'adopter des prises de position tout à fait indépendantes. Je crois que c'est une question de degré. Selon votre raisonnement, la participation du Canada à l'OTAN, au